



## **Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 4.6**

**Numéro de la demande :** 2022-6179  
**Demande :** Demande visant à remplir les exigences relatives à l'homologation  
**Produit :** Linurex de qualité technique  
**Numéro d'homologation :** 27852  
**Principe actif (p.a.) :** Linuron  
**Numéro de document de l'ARLA :** 3424569

### **But de la demande**

La présente demande visait à répondre aux exigences en matière de données chimiques pour le Linurex de qualité technique, en ce qui concerne les impuretés préoccupantes, telles qu'elles sont décrites dans l'Avis émis aux termes de l'article 12 sous le numéro de demande 2020-4852.

### **Évaluation des caractéristiques chimiques**

Les exigences pour l'homologation de ce produit comprenaient des données sur les lots produits à l'échelle commerciale. Les données exigées pour cette demande ont été reçues, examinées et jugées acceptables. Le pentachlorobenzène n'a pas été décelé à 190 ppb ou plus. De plus, les dibenzodioxines et furanes polychlorés et les biphényles polychlorés ne dépassent pas un quotient d'équivalence toxique (QET) de 0,04 en utilisant les facteurs d'équivalence toxique de Van den Berg et coll. (2006), et l'hexachlorobenzène et le tétrachlorobenzène ne dépassent pas 190 ppb chacun. À ce titre, les exigences en matière de données chimiques pour le linuron de qualité technique ont été remplies.

### **Évaluation sanitaire, évaluation environnementale et évaluation de la valeur**

Aucune évaluation environnementale ou sanitaire ni aucune évaluation de la valeur n'était requise aux fins de cette demande.

### **Conclusion**

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé l'évaluation des renseignements fournis et les a jugés suffisants pour répondre aux exigences en matière d'homologation pour le Linurex de qualité technique.

## Références

### Numéro de document de l'ARLA

### Référence

3416691	2022, 2022-6179_Linurex_Tech_DACO 2.11_revised_09Dec2022, DACO: 2.11, 2.11.1, 2.11.2, 2.11.3, 2.11.4 CBI
3416692	2022, Certificate of Analysis (Linuron), DACO: 2.13.3
3416693	2022, Linuron Impurity_000111219-2.0, DACO: 2.13.4 CBI

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de Santé Canada, 2023

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable de Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9